

ORDRE

42.

L'an mil huit cent cinquante quatre, le six aout à dix heures du matin, le conseil municipal de la commune de Combiere s'est réuni en session ordinaire, en la Salle de la Mairie en vertu de l'autorisation de M^r le Préfet de ce département en date du vingt cinq juillet dernier.

M^r le Maire a donné lecture de la circulaire de M^r le Préfet du 17 juillet dernier, par laquelle il expose que le Conseil municipal de Sarcelles demande par diverses délibérations que le soir fixé le deux avril et qui est tombé en disette ait lieu à l'avenir le vingt quatre février.

M^r le Préfet pensant que la Commune de Combiere pourrait être intéressée à ce changement, demande que le Conseil municipal de la dite commune de Combiere donne son avis à ce sujet.

En conséquence le conseil municipal consulte dit qu'il ne fait aucune opposition au projet de changement dont il s'agit.

Fait et délibéré à la mairie de Combiere le jour mois et an susdits.

(Forester) Naugre Dupoullier

Deriv jiji

Monpou

M. Duquange
Maire

43.

L'an mil huit cent cinquante quatre le six aout à dix heures du matin, le conseil municipal de la commune de Combiere réuni au lieu ordinaire de ses séances, en la Salle de la mairie en vertu de l'autorisation de M^r le Préfet de ce dept. en date du vingt cinq juillet dernier, M^r le Maire a dit qu'aux termes de l'article onze du décret du 9 aout 1840 sur le jury, la désignation des jurés qui doivent figurer sur la liste annuelle antérieurement confiée à l'administration préfectorale, appartient aujourd'hui à une Commission cantonale dont sont appelés à faire partie deux membres du conseil de chacune des communes du Canton désigné.

Spécialement par ce conseil, en conséquence il a été procédé immédiatement à la désignation des deux conseillers municipaux de la Commune de Combiere qui doivent faire partie de la Commission cantonale en 1844. Le conseil municipal a été d'avis de désigner M^r Jean Louis Dupoullier maire et M^r Naugre juré adjoint municipal de la dite Commune de Combiere. Fait et délibéré à la mairie de Combiere le jour mois et an susdits.

(Forester) Naugre Dupoullier

Deriv jiji

Monpou

M. Duquange
Maire